

2001, Année européenne des langues

En janvier 1999, le Conseil de l'Europe a proclamé l'année 2001 «Année européenne des langues» (AEL). Elle sera l'occasion de célébrer la richesse du patrimoine linguistique européen comme source d'enrichissement mutuel, d'encourager un apprentissage des langues diversifié sur un continent en interaction croissante, et de soutenir l'apprentissage des langues tout au long de la vie pour faire face aux changements économiques, sociaux et culturels en Europe. En juin 2000, les instances de l'Union européenne ont officiellement déclaré l'année 2001 «Année européenne des langues», et le Conseil de l'Europe coopérera étroitement avec l'Union européenne durant toute l'année. L'Unesco y jouera également un rôle actif.

La structure de la Convention culturelle européenne permet au Conseil de l'Europe de toucher la population de quarante-sept pays. Les quinze Etats membres de l'Union européenne et les trois pays de l'AELE participeront également à l'année européenne des langues par le biais de l'Union européenne. Le Conseil de l'Europe accordera une attention particulière aux besoins des nouveaux Etats membres.

Pour assurer une bonne coordination et fixer définitivement les modalités d'organisation de l'Année européenne des langues, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne tiendront un deuxième séminaire à l'intention des coordonnateurs nationaux, qui sera organisé par les autorités britanniques à Manchester, du 19 au 21 octobre 2000.

A partir de l'automne 2000, des informations sur l'année seront consultables sur le site Internet commun Conseil de l'Europe/Union européenne qui contient des hyper liens donnant accès à d'autres sites nationaux et internationaux sur le même sujet (certains d'entre eux seront maintenus après l'Année et serviront de

plate-forme pour les questions linguistiques). Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site Internet du Conseil de l'Europe: <http://culture.coe.int/AEL2001EYL>

Les manifestations de lancement de la campagne à Lund, Suède les 18-20 février 2001 et de clôture en Belgique, vers la fin de l'année seront organisées conjointement par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Une journée européenne des langues (pour promouvoir la diversité linguistique), une semaine d'apprentissage des langues pour les adultes (pour soutenir l'apprentissage tout au long de la vie) et des concours européens (pour impliquer la jeunesse) seront également organisés sous forme d'activités communes. Enfin, un guide pour l'apprentissage des langues par les adultes sera coproduit.

Le Conseil de l'Europe organisera plusieurs manifestations aux niveaux régional et européen, par exemple une conférence européenne sur les langues minoritaires, qui se tiendra en Croatie en mars 2001. Cette conférence va permettre de mettre en valeur les travaux du Conseil de l'Europe aussi bien dans le domaine des droits des minorités que dans celui du Pacte de stabilité.

Une place importante sera accordée à la promotion des instruments du Conseil de l'Europe (Cadre européen commun de référence et Portfolio européen des langues) et des politiques nationales d'éducation visant à favoriser un apprentissage des langues diversifié.

La publicité jouera un rôle clé en faisant connaître les objectifs de l'AEL. Un dépliant qui sera traduit dans les langues des Etats membres a été élaboré et un dossier d'information plus complet s'adressant également au grand public sera mis au point de concert avec l'Union européenne.

Outre le site Internet, un site Intranet sera mis en place pour faciliter la communication entre les différentes structures de coordination. Divers moyens de promotion seront utilisés dans le but de motiver les citoyens européens à apprendre des langues. ■

Contact:

E-mail: decs-lang@coe.int

Site Internet:

<http://culture.coe.int/lang>



«Logo de l'Année européenne des langues Conseil de l'Europe/Union Européenne»

Bulletin. education

N° 10 – août 2000

Sommaire

Editorial

	Page
Editorial	1
Le Conseil de l'Europe et la MINUK signent un contrat parrainé par la Banque Mondiale sur la réforme de l'enseignement supérieur au Kosovo	2
L'éducation en Bosnie-Herzégovine constitue le point de départ d'une société multi-ethnique stable	3
Conférence régionale des Ministres de l'Education (Tbilissi, Géorgie)	4
2001, Année européenne des langues	5
Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) déménage	6
Les universités comme sites de citoyenneté – un projet de recherche sur l'éducation au service de la démocratie	7
20 ^e Session de la Conférence permanente des Ministres européens de l'éducation (Cracovie – Pologne)	9
Un nouveau Directeur Général pour l'éducation, la culture, le patrimoine, la jeunesse, le sport et l'environnement	10
Livres en bref	10
Calendrier des manifestations	12

2000



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

La période d'été est traditionnellement celle où le monde de l'éducation recharge ses batteries et examine les nouveaux défis à venir. C'est également le cas au Conseil de l'Europe bien que, et c'est peut-être là le signe d'une époque en rapide mutation, cet été n'ait pas vu les activités ralentir dans certaines zones de l'Europe, en Europe du Sud-Est notamment.

Le rôle de soutien du Conseil de l'Europe exercé dans le rétablissement du système éducatif au Kosovo s'est soldé par la signature d'un contrat financé par la Banque mondiale sur la réforme du système d'enseignement supérieur avec la Mission Intérimaire des Nations Unis au Kosovo (MINUK). On n'a pas perdu de temps à sa mise en œuvre, un travail considérable ayant déjà été accompli pour assurer une nouvelle base légale de l'enseignement supérieur sur le territoire et pour réformer le système d'enseignement judiciaire. Le communiqué de presse donne des informations détaillées sur les enjeux de ce projet (cf. page 2).

La mise en œuvre des activités en Bosnie-Herzégovine se poursuit: le rôle crucial de l'éducation dans le processus de retour des réfugiés et du développement de fondements démocratiques de la société a été reconnu tant dans le pays que par la communauté internationale. La dynamique

de la réforme du système éducatif est alimentée par un mélange de stimulants, afin que le pays puisse faire partie intégrante des structures européennes, et par un soutien financier conditionnel. Des progrès réels et tangibles ont été réalisés durant l'année écoulée; beaucoup de travail reste à faire si l'on veut que les droits de l'homme et la démocratie véritable deviennent la force motrice de la société.

Le Conseil de l'Europe a été au premier plan des changements dans le domaine de l'éducation durant le processus actuel d'adhésion à l'Organisation. Suite au Rapport hautement apprécié du parlementaire espagnol Lluís Maria de Puig, l'Assemblée parlementaire a adopté une recommandation sur l'éducation en Bosnie-Herzégovine (cf. page 3). Il s'agit d'un instrument important dans la poursuite des progrès.

Un important travail est également effectué sur le continent européen dans d'autres régions troublées. La Conférence régionale des Ministres de l'Education en Géorgie (cf. page 4) fut un succès et a rassemblé les Ministres de l'Education d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de Moldova, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. Elle a permis l'adoption d'une déclaration commune définissant les objectifs pour l'éducation.

Cet événement constitue un signe positif dont l'importance ne devrait pas